

CHARTRE
de bon usage
des
Intelligences
Artificielles
Génératives

Septembre 2024

em
lyon
business
school



CHARTRE de bon usage des Intelligences Artificielles Génératives

Positionnement général d'emlyon business school

Les Intelligences Artificielles génératives (IAG) sont l'une des catégories de l'IA. Il s'agit des outils informatiques (systèmes) capables de mimer ou reproduire certains aspects de l'intelligence humaine (création de contenu visuel, sonore, écrit, résolution de problèmes, raisonnement, apprentissage...). Le grand public a pu accéder à un grand nombre d'outils de l'IAG depuis novembre 2022 (sortie de ChatGPT de OpenAI).

L'application des modèles d'IAG dans différents secteurs, services, activités de la vie quotidienne s'accélère et le monde académique s'empare également de ces outils. La présente charte vise à exposer le positionnement d'emlyon business school quant à l'utilisation des IAG dans la pédagogie. Elle est évolutive et est amenée à être modifiée en fonction des évolutions technologiques et des implications pour la pédagogie.

Cette charte est complétée par une série de documents dédiés sur le site de la bibliothèque sur l'utilisation de l'IAG pour accompagner le parcours étudiant à l'emlyon - il est fortement recommandé de consulter et d'utiliser ces ressources. Les enseignants sont disponibles pour fournir des détails sur l'utilisation spécifique de l'IA au sein des modules.

Les IAG sont de puissants outils qui permettent d'alléger les tâches répétitives et chronophages lors d'un exercice professionnel, d'assister efficacement les enseignants et les apprenants, mais présentent également une opportunité de développement de l'innovation et de la recherche. Cependant l'utilisation des Intelligences Artificielles génératives comporte également des risques d'hallucinations, de biais, d'infraction de confidentialité, de violation de droit d'auteur et de plagiat, et variabilité entre les résultats.

En ce sens, emlyon business school encourage, stimule et soutient une utilisation des IAG dans le respect de quatre valeurs suivantes :

1. Responsabilité

Vous êtes responsable du travail académique que vous présentez et donc de l'utilisation que vous faites de l'IAG dans ce cadre. Cela implique de faire la distinction entre les utilisations autorisées et les utilisations interdites et également en tenant compte de l'impact énergétique et climatique de l'utilisation de l'intelligence artificielle.

2. Esprit critique

Les résultats d'une intelligence artificielle peuvent sembler plausibles, mais ils peuvent s'écarter des sources originales et contenir d'importantes erreurs de fait ou d'interprétation. Etant responsable de la qualité des informations, des idées et des analyses fournies dans vos travaux, il vous appartient de vérifier, de recouper, et de compléter vos sources.

3. Réflexivité

Une utilisation inconsidérée des IAG peut nuire à l'apprentissage, tandis qu'une utilisation réfléchie et responsable peut également l'intensifier. Il est conseillé, au fur et à mesure de votre parcours éducatif, de vous entraîner à utiliser ces nouveaux outils, tout en respectant les modalités et les consignes spécifiques de vos professeurs et programmes.

4. Transparence

Le fait de disposer d'un enregistrement complet de vos conversations avec l'outil d'IAG est le meilleur moyen pour vous de fournir des preuves de son utilisation responsable ou de réfléchir à son amélioration future. En outre, cela vous aide à être transparent dans votre travail et une partie de votre utilisation déclarée de l'IA pour tout travail soumis, ce qui est important pour maintenir l'intégrité et une bonne éthique de travail.

em
lyon
business
school

early makers
since 1872